

YAINVILLE FLASH

OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 18 h
☎ 02.35.05.92.25
📠 02.35.37.33.82

✉ mairie.de.yainville@orange.fr

Site : www.mairie-yainville.fr

Octobre rose

Aujourd'hui, le dépistage est la meilleure arme pour lutter contre le cancer du sein. Détecté à un stade précoce, le cancer du sein a 9 chances sur 10 d'être guéri ou d'être soigné avec des traitements moins agressifs, moins mutilants et entraînant moins d'effets secondaires. Pour les 10 ans du dépistage organisé du cancer du sein, toutes les femmes, âgées de 50 à 74 ans, sont appelées à prendre leur santé en main.

Point sur les travaux

Depuis le 1^{er} janvier 2014 la Métropole a pris de nouvelles compétences dont la voirie.

Dans ce nouveau cadre, la commune de Yainville poursuit la réhabilitation de sa voirie. Après les rues Paul Janet, Ampère et Arsonval, James Watt, la rue Pasteur (entre l'église et le calvaire) est sous maîtrise d'ouvrage Métropole.

Les travaux consistent à :

- passer en souterrain le câble téléphonique pour supprimer les trois poteaux bois;
- refaire les bordures de trottoirs et les caniveaux les plus anciens;
- mettre aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) le trottoir côté éclairage public;
- rétrécir la voie au niveau du carrefour pour créer des places de stationnement côté café en supprimant le refuge central;

- refaire l'ensemble du bitume (trottoirs et chaussée) entre la départementale et la rue de la République.

Ce marché a été confié au « Groupe EIFFAGE Travaux Publics ». Ces travaux, se poursuivront jusqu'à la fin du mois d'octobre, en plusieurs étapes. Durant ces périodes d'activité sur le chantier, la rue sera interdite à la circulation dans les deux sens, sauf pour les riverains.

D'autres travaux de sécurité seront réalisés rue Jules Ferry. Pendant les vacances de la Toussaint, le passage piéton entre les deux écoles sera surélevé répondant aux normes d'accessibilité PMR. Nous espérons que ce plateau surélevé incitera les automobilistes à ralentir devant les écoles et les immeubles.

ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales auront lieu les :
6 et 13 décembre.
Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h en Mairie.

RESTAURANT SCOLAIRE

Vente des tickets de cantine en Mairie

NOVEMBRE

- Vendredi 6 novembre de 14h à 18h
- Samedi 7 novembre de 10h à 12h
- Lundi 9 novembre de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Tarifs Ecole Élémentaire :

1^{er} enfant : 2,75 €
2^{ème} enfant : 2,45 €
3^{ème} enfant et + : 2,15 €

Tarifs Ecole Maternelle :

1^{er} enfant : 2,55 €
2^{ème} enfant : 2,35 €
3^{ème} enfant et + : 2,05 €

Adulte : 4,40 €

LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre, l'Eglise et la Mairie étaient ouvertes aux visiteurs pour les journées du patrimoine. Le Concert de cordes du Conservatoire du val de Seine a ouvert sa saison musicale. Merci aux musiciens.



ASSOCIATION AUX SOUVENIRS DE NOS ANCIENS**Bourse aux jouets**
de 9h à 18h**Samedi 10 et
Dimanche 11 octobre**Foyer Municipal
JL CLAUDETRenseignement : Roselyne LANOS
☎ 06 31 46 89 39**SEMAINE BLEUE****Du 12 au 18 octobre**

Repas intergénérationnel

Mercredi 14 octobreFoyer Municipal
JL CLAUDETInscription pour le 12 oct :
MJAC ☎ 02 35 37 20 41**ANIMATIONS RETRAITES CITY****Sorties Cinéma à Yvetot**✓ Lundi 26 octobre
Inscription du 19 au 22 oct✓ Lundi 28 décembre
Inscriptions du 14 au 17 déc✓ Lundi 23 novembre
Inscriptions du 9 au 13 novDépart : 13h30
Terrain de Pétanque**Déjeuner Spectacle Le Neubourg**Jeudi 12 novembre (*Inscriptions closes*)
Départ : 10h30 Terrain de pétanque**JARDINS FLEURIS**Remise des Récompenses
aux lauréats du concours 2015**Vendredi 23 octobre**Foyer Municipal
JL CLAUDET**TELETHON****Vendredi 27 et
samedi 28 novembre****CLUB DES LOISIRS DES RETRAITES**

Déjeuner Croisière à Paris

Mardi 15 décembre

Inscription avant le 15 oct :

Jean-Yves CREVEL
☎ 02 35 37 95 21**FOOTBALL DE LA BOUCLE DE SEINE**

Repas Dansant

Samedi 31 octobreFoyer Municipal
JL CLAUDET**PETANQUE**

Repas Dansant

Samedi 21 novembreFoyer Municipal
JL CLAUDETRenseignement :
Patrice POURHOMME
☎ 02 35 37 25 17**Arbre de Noël
Communal****Samedi 19 décembre, 10H30**
au Foyer Municipal
JL CLAUDET**ANCIENS COMBATTANTS**Commémoration de
l'Armistice 1918
et Repas
Mercredi**11 novembre**Foyer Municipal
JL CLAUDETRenseignement :
Charles DUHAZE
☎ 02 35 37 32 28**Maison des Jeunes et d'Animation Culturelle****ARTS DU SPECTACLE VIVANT****Nouveauté rentrée 2015****Danse moderne - renforcement -stretching**
animé par Chantal DENIS**Renforcement musculaire** : Lundi de 12h15 à 13h15,
Lundi de 19h30 à 20h30, Vendredi de 12h à 13h
Danse enfants 6 à 10 ans : Mercredi de 15h30 à 16h30**enfants 11 à 16 ans** : Mercredi de 16h30 à 17h30**+ 16 ans/adultes** : Lundi de 18h30 à 19h30**Stretching** : Lundi de 20h30 à 21h30

Salle polyvalente de Yainville.

Danse COUNTRY : mercredi de 19h à 20h, salle BCD**MULTIMEDIA****ATELIER INFORMATIQUE**

animé par Laetitia BOITTOU

Des premiers managements de l'ordinateur, à
l'utilisation de logiciels (Word, Excel) en
passant par l'utilisation d'internet**Adultes** : Vendredi de 14h à 19h, Maison des Jeunes**ARTS PLASTIQUES****Dessin, Peinture, activités créatrices**
animés par Régis TanayL'art et la manière d'aborder la création artistique
de manière informelle et récréative.À partir de 12 ans, le mercredi de 18h à 20h à la
Maison Bleue.**BIEN-ETRE ET DETENTE****YOGA** animé par Annie GUERILLONQu'il s'agisse de canaliser le stress ou de
redonner force au corps, le Yoga permet de sestabiliser physiquement et mentalement pour être
plus fort, plus souple, plus en confiance dans la
vie.Jeudi de 17h30 à 19h00, Jeudi de 19h à 20h30,
salle BCD.**SPORT****GYM DOUCE** animée par Thérèse LEGROSCours basé sur un rythme lent permettant des
exercices doux, des étirements, des
assouplissements adaptés aux capacités de
chacun dans une ambiance amicale.**Adultes** Vendredi, de 10h45 à 11h45 salle
polyvalente de Yainville.**FITNESS** animé par Thérèse LEGROSCours dynamique utilisant toutes les techniques
de maintien et remise en forme de fitness : Step,
LIA, stretching,**Ados adultes** Vendredi, de 19h30 à 20h30
salle polyvalente de Yainville.**ENFANCE-JEUNESSE****Temps d'activités péri-scolaires**
de 15h15 à 16h30Pour participer à ces activités, les enfants
devront être inscrits à l'avance et s'être
acquittés de leur participation financière.Le planning des périodes sera mis à disposition
de chaque famille.**GARDERIE PERISCOLAIRE 3/12 ANS**Ouverte le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 7h30 à 8h20 à l'école élémentaire salle BCD
et de 16h30 à 18h30 à la Maison des Jeunes.**MERCREDI CRÉATIF de 11h30 à 17h30**
à la Maison Bleue 6/13 ansPrise en charge des enfants en sortant de
l'école à 11h30, ou accueil à partir de
13h30 à la Maison Bleue.**FOYER ADOS 13/17 ANS**Lieu de convivialité où les jeunes peuvent
se retrouver pour discuter, échanger
autour des jeux du foyer. Ils peuvent être
également accompagnés dans leurs
démarches scolaires et administratives :
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 19h,
le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h,
le samedi de 14h à 18h.**Vacances de la Toussaint**
Du 19 au 30 Octobre**Accueil de loisirs 6-13 ans**

Maison Bleue de 8h30 à 17h30

Sur le thème d'halloween

Atelier danse, costume, cuisine
moléculaire, Grands jeux, défilé dans
les rues....**Foyer ados 13-18ans**

Maison des Jeunes

de 10h à 12h et de 14h à 19h

Atelier danse, costume, sortie théâtre
d'impro, sortie speedpark...

Conseil Municipal du 5 septembre

APPROBATION DES RAPPORTS DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

Le Conseil Municipal de YAINVILLE ;
Considérant que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) a arrêté les montants transférés suite à ces transferts ;

DECIDE - D'approuver le rapport de la CLETC joint en annexe ainsi que les montants transférés relatifs aux effets de la création de la Métropole Rouen Normandie et l'extension de ses compétences.

- D'approuver le rapport de la CLETC ci-joint en annexe ainsi que les montants transférés relatifs aux effets de la fin de l'intérêt métropolitain sur le pôle Val de Seine.

VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC - CONVENTION FINANCIERE A INTERVENIR AVEC LA METROPOLE

La création de la Métropole par transformation de la CREA à compter du 1^{er} janvier 2015 emporte concomitamment transfert intégral et définitif de la compétence Voirie, dont l'éclairage public, de ses 71 communes membres. Ce transfert intègre notamment les travaux et entretiens divers relatifs à cette compétence, ainsi que les consommations en électricité qui s'y rattachent. Un délai a été nécessaire pour la finalisation administrative de ce transfert ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE d'approuver les termes de la convention relative au remboursement par la Métropole aux communes des dépenses supportées provisoirement par celles-ci après le 1^{er} janvier 2015 en lieu et place de la Métropole au titre de la compétence voirie transférée.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PORTAIL DE TELESERVICE « MA METROPOLE »

La CREA s'est dotée depuis l'année 2008 d'un portail de téléservice à destination des usagers, dénommé « Allo Communauté », permettant à ceux-ci de formuler des demandes par le biais d'un numéro vert.

Depuis la transformation, au 1^{er} janvier 2015, de la CREA en Métropole Rouen Normandie, ce portail a été renommé « Ma Métropole ».

Afin de faciliter les relations des Communes avec les usagers et dans un objectif de gain de temps, la Métropole a décidé d'ouvrir ce portail, à titre gracieux, aux communes membres de son territoire qui le souhaitent. Celles-ci peuvent établir des demandes pour le compte des usagers de leur commune ou consulter toute demande en cours pour les usagers de leur territoire, sous réserve de recueillir le consentement non équivoque de l'utilisateur pour la transmission de ses données.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE d'approuver les termes de la convention précisant les modalités de mise à disposition par la Métropole du portail de téléservice « Ma Métropole ».

DEMANDE DE FONDS D'AIDE A L'AMENAGEMENT METROPOLE 2015 - INVESTISSEMENT

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, DEMANDE à bénéficier auprès de la Métropole du Fonds d'Aide à l'Aménagement des petites communes pour divers travaux d'investissement.

FREQUENTATION DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL « BARREY VA » DE CAUDEBEC EN CAUX

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, AUTORISE Madame le Maire à effectuer le règlement des dépenses correspondant à la fréquentation du centre aquatique « Barrey-va » par les habitants de la Commune de Yainville sur les périodes estivales 2014 et 2015 au prix de 2,60 € l'entrée adulte et 1,60 € l'entrée enfant.

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL : CONVENTION

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, APPROUVE les termes du Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la Commune et **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante avec les différents partenaires (Education Nationale, Directeurs d'écoles, MJAC).

ALLOCATIONS SCOLAIRES 2015-2016

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, DECIDE de porter le montant de la bourse communale pour frais d'études attribuée aux enfants de la Commune justifiant pour l'année scolaire 2015-2016 d'une inscription dans un établissement secondaire, à : - **62 €** par élève fréquentant le CES Charcot du Trait - **133 €** par élève âgé de moins de 16 ans à la date de la rentrée scolaire et fréquentant un établissement secondaire technique, spécialisé ou autre.

PARTICIPATION FINANCIERE 2015 AU FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES

Madame le Maire signale que la commune de Yainville a été sollicitée comme chaque année pour participer au financement du Fonds d'Aide aux Jeunes au titre de l'année 2015.

Elle rappelle que la participation volontaire des communes à ce dispositif est calculée depuis 1997 sur la base de 0,23 € par habitant, soit pour 2015 une somme de 255,76 €.

Madame le Maire sollicite l'avis du Conseil sur cette question.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, DECIDE de participer au financement du Fonds départemental d'Aide aux Jeunes pour l'année 2015

ACCEPTATION D'UN MONTANT D'INDEMNISATION D'ASSURANCE

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, DECIDE d'accepter le montant d'indemnisation proposée par la MAIF, en réparation du sinistre détaillé comme suit :

Indemnité de **225,21 €** pour la détérioration d'une jardinière près de la supérette.

CONGE D'UN LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ 2, RUE DU BAC : ACCORD POUR LA REDUCTION D'UN MOIS DU DELAI DE PREAVIS FIXES AU BAIL

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, AUTORISE M. et Mme BELLENGER Pierre, locataires du logement communal 2, rue du Bac, à réduire d'un mois leur préavis de départ afin de leur permettre de libérer ce logement pour le 31 août 2015.

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE – DECISION MODIFICATIF

Madame le Maire propose d'adopter la décision modificative suivante au Budget Primitif 2015 approuvé le 27 mars 2015 :

Article	Intitulé	Montant	
		Dépenses	Recettes
	Fonctionnement		
R 7411	Dotation forfaitaire		-32 164
R 74751	Participations du GFP de rattachement		-19 000
R 7322	Dotation de Solidarité Communautaire		35 387
R 7325	Fds Nat. Pérég. Ress. Interc. et Comm.		8 834
R 7473	Participations du Département		253
D 61522	Entretien de bâtiments	-14 246	
D 61523	Entretien voies et réseaux	5 000	
D 6541	Créances admises en non valeur	2 556	
	TOTAL	-6 690	-6 690
	Investissement		
D 020	Dépenses imprévues	-19 500	
D 2315	Immos en cours – Installat. techn	-23 200	
D 2161	Œuvres et objets d'art	22 000	
D 2181	Autres immob. en cours	11 100	
D 2312	Immob. en cours - Terrains	9 600	
	TOTAL	0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de YAINVILLE,

- **APPROUVE** la décision modificative comme indiquée dans le tableau susmentionné.

BUDGET ANNEXE 2015 LOCAL COMMERCIAL - DECISION MODIFICATIVE n°1

Madame le Maire propose d'adopter la décision modificative suivante au Budget Primitif 2015 du Local Commercial approuvé le 27 mars 2015 :

Article	Intitulé	Montant	
		Dépenses	Recettes
D 6541	Créances admises en non valeur	3 097	
D 61522	Entretien de bâtiment	-3 097	
	TOTAL	0	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de YAINVILLE,

- **APPROUVE** la décision modificative comme indiquée dans le tableau susmentionné.

DESTRUCTION DE NIDS D'HYMENOPTERES - CONVENTION AVEC ROUEN GUEPES

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, DECIDE de passer une convention avec l'entreprise ROUEN GUEPES, représentée par Monsieur Yann LECOQ, domicilié 6 allée des Moulins – 76380 CANTELEU, pour la destruction de nids d'insectes hyménoptères sur le territoire de la commune de Yainville.

Yainville en images ...



▶ Jeux du 14 juillet



▶ Jeane MANSON pour un spectacle d'exception lors de la Sainte-Madeleine



▶ Yainville naturellement



▶ Nos jardiniers bricoleurs et les jeunes peintres de la MJAC ont aménagé un nouveau local destiné aux jardins ouvriers



▶ Repas d'accueil et Voyage en Sardaigne pour le Club des Loisirs

